*République Française*

*LOZERE*

# *COMMUNE DE BARRE DES CEVENNES*

## Séance du vendredi 09 février 2024

| | |
|---|---|
| Date convocation : 05 février 2024 | *neuf février deux mille vingt-quatre, à 19h30, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUVEYROL* |
| **Membres en exercice : 10** | **Présent(e)s :** Jean-Claude AUBERLET, Isabelle BENOIT, Corentin CAPELIER, Lisa CLARY, François ROUVEYROL, Patrick ROY |
| **Présents : 6** | **Absent(e)s et représenté(e)s:** Robert DEMOLIN représenté par Corentin CAPELIER, Rémy MONET représenté par Patrick ROY |
| **Votants : 8** | **Excusé(e)s:** Charles ALDROVANDI, Fanny JACQUART |
| **Pour : 8** | **Absent(e)s:** |
| **Contre : 0** | **Secrétaire de séance:** Jean-Claude AUBERLET |
| **Abstentions : 0** | |

**Objet: Demande de travaux à la crêperie « La Petite Belette » (ancien cabinet vétérinaire).**

Le Maire informe l'Assemblée délibérante qu'en amont de l'ouverture de la crêperie programmée en avril prochain des travaux sont nécessaires.

- « 1er garage » : casser la cloison de séparation entre les 2 pièces (h = env. 2 mètres ; L = env. 3 mètres) en récupérant la porte et l'encadrement qui seraient stockés dans le garage communal, récupérer une partie du plan de travail qui serait installé dans la cuisine prévue dans le « 2e garage ».

Les travaux sont pris en charge par le locataire qui s'engage à tout remettre en état lors de son départ.

- « 2e garage » : installation d'une hotte dans la cuisine et d'une conduite qui sera placée sur le faux plafond jusqu'à la sortie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Donne son accord au locataire pour réaliser les travaux tels qu'ils sont décrits ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE de BARRE-DES-CEVENNES (Lozère)

François Rouveyrol

Acte rendu exécutoire
après dépôt en S/Préfecture

le 13/02/2024

et publié ou notifié

Préfecture
Date de reception de l'AR: 13/02/2024
048-214800195-DE_017_2024-DE